

atlantic

# Le Pouvoir — DE RÉNOVER —

DU 01/10/2025 AU 31/01/2026

DEVENEZ LE HÉROS DES  
ÉCONOMIES DURABLES.

LIMITÉ À  
**800**  
DOSSIERS DE  
PARTICIPATION



**400€**  
remboursés  
pour l'achat

d'une pompe à chaleur air / eau  
ou hybride

Alfea Excellia S, Alfea Excellia M,  
Alfea M (à partir de 6 kW), Alfea Extensa S  
(à partir de 8 kW), Hybea, Hybrellia, Hysolina

## NOMBRE DE DOSSIERS LIMITÉ.

Consultez le nombre de  
dossiers restants et participez.



## OFFRE RÉSERVÉE AUX PARTICULIERS.

\*Voir les conditions de l'offre sur  
<https://le-pouvoir-de-renover.atlantic.fr>.

À partir du 01/10/2025 jusqu'à épuisement du nombre d'offres de remboursement, et au plus tard jusqu'au 31/01/2026, pour l'achat et l'installation auprès d'un installateur professionnel parmi les produits Atlantic éligibles à l'opération, Atlantic vous rembourse : jusqu'à 400€ pour la catégorie « radiateurs et sèche-serviettes » – jusqu'à 400€ pour la catégorie « pompes à chaleur air/eau et hybrides » – jusqu'à 300€ pour la catégorie « Trinéo ». Les offres de remboursement sont cumulables pour la catégorie Radiateurs et sèche-serviettes uniquement, dans la limite de 400€ remboursés par foyer. Offre réservée aux particuliers domiciliés en France métropolitaine. Nombre de dossiers de participation limité, consultez le compteur de participations disponibles en temps réel sur <https://le-pouvoir-de-renover.atlantic.fr>. La société SCGA, SAS au capital de 130 000 000 €, 44 boulevard des Etats-Unis, 85000 La Roche-sur-Yon, RCS La Roche-sur-Yon 538 485 384. Création : Altavia Disko. Crédits photos : Shutterstock, Getty Images.

• MARQUE FRANÇAISE

• RECOMMANDÉE PAR LES PROFESSIONNELS

• SOLUTIONS CONNECTÉES

